

# Secrétaire Assistant (e) Médico-Social (e)

N° RNCP : 36805 MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Date d'enregistrement de la certification : 05-08-2022

Nomenclature du niveau de qualification : NIVEAU 4

## Présentation du métier

Le/la secrétaire assistant(e) médico-social(e) assure, au sein des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales, l'accueil et la prise en charge des patients et des usagers, la planification des activités du service, le traitement et le suivi administratif des dossiers, la coordination des opérations liées au parcours des patients ou des usagers

Il/elle exerce sous l'autorité d'un professionnel de santé ou d'un chef de service, d'un cadre administratif ou d'un coordinateur de secrétariats d'une structure sanitaire, médico-sociale ou sociale dans le respect des procédures et de la réglementation en vigueur et en utilisant la terminologie et les techniques spécifiques au secteur. Il/elle travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et est l'interface entre tous les intervenants et le public accueilli.

## Objectifs

Se préparer au métier du secrétariat spécialisé dans les domaines médicaux et sociaux

## Types d'emplois accessibles

Secrétaire médical, médico-social, social, assistant médico-administratif, secrétaire hospitalier, télésecrétaire médical.

Centre hospitalier, clinique, maison de retraite, EHPAD, cabinets médicaux...

## Contenu de la formation

### Module 1 : Assister une équipe dans la communication des informations et l'organisation des activités (RNCP5863BC01)

- Produire des documents professionnels courants.
- Communiquer des informations par écrit.
- Assurer la traçabilité et la conservation des informations.
- Accueillir un visiteur et transmettre des informations oralement.
- Planifier et organiser les activités de l'équipe

### Module 2 : Assurer l'accueil et la prise en charge administrative du patient ou de l'utilisateur (RNCP5863BC02)

- Renseigner et orienter le public dans un service sanitaire, médico-social ou social.
- Planifier et gérer les rendez-vous de patients ou d'utilisateurs.
- Assurer la prise en charge médico-administrative et sociale du patient ou de l'utilisateur.

### Module 3 : Traiter les dossiers et coordonner les opérations liées au parcours du patient ou de l'utilisateur (RNCP5863BC03)

- Retranscrire des informations à caractère médical ou social.
- Assurer le suivi et la mise à jour des dossiers de patients ou d'utilisateurs.
- Coordonner les opérations liées au parcours du patient ou de l'utilisateur.
- Elaborer et actualiser des tableaux de suivi dans un service sanitaire, médico-social ou social

### Blocs d'apprentissages transversaux

- Droit appliqué
- Environnement sanitaire et social
- Anatomie et physiopathologie
- Consolider et rédiger son projet professionnel

### Sauveteur Secouriste du Travail (14 heures)

### Lieu de la formation :

CFP LES ARDILLIERS  
49400 SAUMUR

### Nombre de participants : 14

### Modalités de recrutement et d'accès à la formation :

#### - Inscription :

✉ [contact.cfp.ufa@donboscosaumur.com](mailto:contact.cfp.ufa@donboscosaumur.com)

☎ 02 41 83 15 00

### Dates de formation :

07/11/2024 au 03/06/2025

Pour les lycéens, en parallèle de l'inscription en ligne sur YPARÉO, compléter la plateforme Parcoursup <https://cfaecml.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

- Etude de dossier de candidature par l'UFA LES ARDILLIERS .

- Entretien individuel de positionnement.

- Recrutement (test écrit+ entretien oral) de janvier à septembre.

#### Informations collectives

-Jeudi 27 juin 2024 : 13h30 à 16h30

-jeudi 04 juillet 2024 : 09h00 à 12h00

-Mercredi 10 juillet 2024 : 09h00 à 12h00

-Vendredi 12 juillet 2024 : 09h00 à 12h00

-Lundi 26 août 2024 : 09h00 à 12h00

- Préinscription avec un dossier administratif à compléter.

- Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour informations, prendre contact avec Madame LE GUEN GAUMAIN Christelle : [secret.medical.cfp@donboscosaumur.com](mailto:secret.medical.cfp@donboscosaumur.com)

Taux de satisfaction\* : 100 %

Taux d'insertion\* : 88 %

Taux d'obtention partiel à l'examen\* : 12.5 %

Taux d'obtention total à l'examen\* : 62.5 %

\*Résultats 2023

## Pré-requis

- Maîtrise des savoirs de base
- Maîtrise des bases en traitement de texte et tableur
- Ordinateur + connexion internet au domicile + logiciels WORD et EXCEL
- Validation du projet professionnel

## Aptitudes

- Faire preuve d'autonomie
- Aptitude organisationnelle et relationnelle

## Public Concerné

- Jeunes issus de la formation initiale
- Demandeurs d'emploi
- Salariés d'entreprise
- Toutes personnes éligibles à l'apprentissage.

## Moyens Pédagogiques

- Postes informatiques & logiciels spécifiques
- Plateforme Voltaire, Typing
- Casques et pédales de transcription
- Fournitures de bureau
- Vidéos

## Animation et pédagogie

- Formation basée à la fois sur des méthodes déductives avec transmission des connaissances du formateur, des études de cas concrets, des jeux de rôles, des échanges avec les stagiaires sur des expériences vécues
- Nos formations sont assurées par des formateurs ayant une expertise dans ce domaine professionnel

## Evaluation et validation

- Evaluations en cours de formation (ECF 1 et ECF 2), conformément au Référentiel de Certification du Titre Professionnel S.A.M.S.
- Validation totale ou partielle du Titre Professionnel Secrétaire Assistant(e) Médico-Social (e) de Niveau IV délivré par le ministère chargé de l'emploi

## Durée de la formation

- Pour la formation continue : 901 heures, 35 heures par semaine
  - 552 heures en centre, 343 heures en entreprise, 6 heures d'épreuves écrites et orales pour les stagiaires
  - Début de l'action de formation : novembre 2024.
  - Rythme d'alternance de 3 semaines en centre / 3 semaines en entreprise.
- Pour les apprentis : 12 mois de formation / 552 heures de formation en centre.
  - Début de l'action de formation : septembre 2024.
  - Rythme d'alternance de 3 semaines en centre / 3 semaines en entreprise.

## Tarif/Financement

- 6600 € net par stagiaire (le CFP n'est pas assujéti à la TVA). Différentes prises en charge possibles (Transition Pro, CPF, plan de financement entreprise...) nous contacter pour de plus amples renseignements.
- Formation gratuite pour les apprentis. Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise. Statut de l'alternant : salarié sous contrat d'apprentissage.



### Contacts CFP/UFA LES ARDILLIERS

**Directeur : Monsieur PICQUES Dominique**

**Responsable de formation : Monsieur RUAULT Loïc**

**Coordnatrice de la formation : LE GUEN GAUMAIN Christelle**

**Administratif : Madame VAUCELLE Laetitia / Madame BEAUFILS Nathalie**

**Tél : 02 41 83 15 00**

**Mail : [contact.cfp.ufa@donboscosaumur.com](mailto:contact.cfp.ufa@donboscosaumur.com)**